



Office français de la biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Catégorie hiérarchique :	A
Intitulé du poste :	Chef du service ingénierie (H/F)
Affectation :	Direction générale déléguée territoire et outre-mer Direction des Outre-mer Parcs naturels marins de Mayotte et des Glorieuses Service ingénierie
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du directeur du Parc naturel marin de Mayotte
Résidence administrative :	Pamandzi – Mayotte (976)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir soit par : <ul style="list-style-type: none">- un fonctionnaire : détachement ou PNA- un contractuel : agent déjà titulaire d'un CDI de droit public ou en CDD de 3 ans (rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 235 € et 3 041 € bruts mensuels + complément de rémunération de 40 % lié à l'affectation en outre-mer)

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Les parcs naturels marins de Mayotte (PNMM) et des Glorieuses (PNMG) ont été créés respectivement par décrets n°2010-71 du 18 janvier 2010 et n°2012-245 du 22 février 2012. Englobant l'ensemble des eaux sous juridiction française autour de Mayotte et des Glorieuses, ces deux parcs contigus forment l'une des plus grandes aires marines protégées françaises, avec une superficie de plus de 112 000 km². Ils abritent une biodiversité d'une richesse exceptionnelle, exposée, à Mayotte, à des pressions anthropiques fortes dans le contexte d'explosion démographique et de développement socio-économique que connaît actuellement l'île, 101^{ème} département français et prochainement région ultrapériphérique de l'Europe. Ces deux Parcs disposent d'une équipe technique commune, organisée en deux services, opérations et ingénierie.

Description du poste :

Mission :

Définir et mettre en œuvre les actions des plans de gestion des Parcs naturels marins de Mayotte et des Glorieuses liées à la connaissance du patrimoine naturel et culturel, à la connaissance des pressions sur les écosystèmes et sur les espèces, au développement durable des activités humaines et à la préservation des écosystèmes et des espèces.

Coordonner la production des avis motivés sur les projets d'aménagement susceptibles d'avoir un impact sur le milieu marin.

Planifier, coordonner et animer les activités du service ingénierie sur l'ensemble des périmètres des parcs et sur les zones terrestres susceptibles d'avoir un impact notable sur l'environnement marin. Encadrer une équipe pluridisciplinaire de 15 à 20 agents dont 5 chargés de mission et gérer le budget annuel du service ingénierie (de 0,8 à 1 M d'euros/an) tant en fonctionnement qu'en intervention.

Le chef du service ingénierie est membre du comité de direction des Parcs naturels marins de Mayotte et des Glorieuses.

Activités principales :

Développer la connaissance du patrimoine naturel et culturel et des pressions

- Organiser la définition des orientations stratégiques du service ingénierie et l'intégrer dans les outils de programmation des parcs (plans d'action annuel, feuilles de route par problématique, ...).
- Identifier les lacunes en termes de connaissance des écosystèmes et des pressions qu'ils subissent.
- Identifier les pistes de développement durable au sein des parcs.
- Superviser les suivis des écosystèmes, des espèces et des activités humaines dans les parcs, ou dans les zones terrestres ayant un impact sur les parcs, et la cartographie des problématiques.
- Organiser l'amélioration de la connaissance dans tous les domaines.

- Organiser la collaboration avec les partenaires scientifiques des parcs.
- Organiser les demandes de mission nécessitant l'intervention du service opération.

Proposer et mettre en œuvre une stratégie de gestion des parcs répondant à leurs plans de gestion

- Contribuer à la création de partenariats avec les acteurs associatifs, socio-économiques ou institutionnels de l'île et contribuer à l'ancrage territorial et institutionnel des parcs.
- Piloter la définition de mesures de gestion des écosystèmes et des espèces adaptées aux problématiques.
- Piloter l'appui aux filières professionnelles durables.
- Proposer des solutions alternatives pour réduire les pressions sur les écosystèmes fragiles.
- Organiser le suivi spatialisé des indicateurs du plan de gestion.
- Coordonner et apporter un avis d'expert sur les documents d'objectifs, les schémas de mise en valeur du milieu marin et les projets individuels susceptibles d'avoir un impact sur le milieu marin.

Participer au fonctionnement et à l'organisation des parcs

- Contribuer à l'identification des besoins prioritaires en termes de sensibilisation et de surveillance en lien avec le pôle sensibilisation et le service opération.
- Organiser et coordonner la diffusion et la mise à disposition des suivis, travaux et documents produits par ou pour le service ingénierie en interne (autres pôles ou services) et en externe.
- Participer aux instances des parcs (conseils de gestion, bureaux, commissions thématiques).
- Assurer le secrétariat de la commission thématique sur les avis.
- Participer aux comités de direction.
- Représenter les parcs marins dans certaines réunions extérieures.

Animer l'équipe au plan opérationnel et gérer le service au plan administratif

- Superviser la gestion du personnel du service (congés, absences, formations, ordres de mission).
- Manager l'équipe (appui à la gestion des dossiers et des priorités, organisation des réunions de service, communication interne, suivi des activités et du plan de charge de l'équipe, tenue des entretiens individuels, formation des nouveaux entrants...).
- Assurer le compte-rendu régulier des activités du service.
- Proposer la répartition des moyens humains et financiers du service dans le cadre de la préparation budgétaire.
- Superviser la passation des principaux marchés du service.
- Assurer la réalisation des missions sur financements externes et le rapportage correspondant (financements européens).

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Directeur, directrice adjointe.
- Cheffe du service opération, responsable du pôle sensibilisation, responsable administrative et financière.
- Encadrement direct de 5 chargés de mission, encadrement indirect d'une dizaine de VSC et d'une équipe d'observateurs des pêches ;
- Réseaux thématiques internes de l'OFB.

Relations externes :

- Professionnels et instances locales liées au développement des activités économiques liées au milieu marin (Comité du tourisme, syndicats, CCI, Conseil Départemental, DEAL et DMSOI...).
- Partenaires associatifs et collectivités, Groupes d'Action Locaux...
- Chercheurs, scientifiques, bureaux d'études

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Sciences du milieu marin.
- Environnement (écosystèmes, espèces protégées, institutions, ...).
- Filières économiques liées aux activités marines (pêche, tourisme, ports, économie bleue, ...).
- Culture et patrimoine local.

- Réglementation (aires marines protégées, code de l'environnement, ...)
- Procédures de marchés publics.
- Logiciel et base de données cartographiques (SIG).

Savoir-faire opérationnel :

- Conduire des projets, gérer les priorités.
- Analyser et interpréter des données de suivi et des données scientifiques.
- Rédiger.
- Communiquer et manager.

Savoir-être professionnel :

- Ecoute.
- Qualités relationnelles.
- Rigueur, esprit de synthèse et capacité à travailler sur des problématiques multiples.
- Adaptabilité, discernement et souplesse.
- Force de conviction, de proposition, de persuasion et aptitudes au travail en équipe.

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Exercice en outre-mer
- Travail ponctuel le week-end et en soirée

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **PNMMG-CSINGE-F** à recrutement@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **17 septembre 2020**.